

Unanimité contre les éoliennes

12/02/2011 05:35

Le conseil municipal s'est tenu jeudi soir sous la présidence du maire, Raphaël Pilleboue.

Éoliennes. Le maire a consulté son conseil municipal avant de donner un avis sur le projet de dix éoliennes industrielles à La Chapelle-Saint-Martin, commune limitrophe. Après une présentation sobre et objective des enjeux par le maire et un échange au sein du conseil, il a été procédé à un vote à bulletins secrets. A l'unanimité, le conseil s'est prononcé contre le projet (douze voix sur douze). Les motifs invoqués ont porté sur la faible rentabilité énergétique des machines, sur la gêne occasionnée pour les riverains et sur les conséquences environnementales et touristiques.

Voirie. La commune a mis en place un comité consultatif qui a répertorié toutes les voies nécessitant des travaux d'une certaine importance : nouvelle rue aux Guillemers, chemin des Couette, cour Saint-Christophe, rue Saint-Martin, chemin de Montcellereux. Les incidences budgétaires sont telles, qu'une réflexion plus approfondie s'est imposée au conseil. Un accès sécurisé au nouveau lotissement de la Tronne par la D 2.152 est également à l'étude.

Service civique. L'idée de faire appel à un jeune entre 16 et 25 ans, dans le cadre du nouveau service civique, a fait l'objet d'une présentation précise. Les missions pourraient porter sur le thème de la solidarité au sein du village : soutien aux personnes âgées ou isolées, petits services, visites et accompagnement. La nécessité d'un tutorat attentif pour ce jeune amène le conseil à réfléchir encore au projet.

Politique de l'eau. Le conseil est invité à donner un avis sur le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la nappe phréatique de Beauce. Il s'agit d'un dispositif ambitieux qui vise à mieux gérer la ressource, à assurer sa qualité et à l'exploiter de façon maîtrisée en protégeant l'environnement. Un avis favorable est adopté, assorti de quelques réserves.

Base de loisirs du Val de Loire. Le maire rend compte d'une réunion qui a eu lieu à la Communauté de communes portant sur un projet de grande envergure qui réunirait, dans un ensemble cohérent, quatre plans d'eau : le Domino, les Tailles, la Touche, les Bordes. Il s'agit pour l'instant de sablières, exploitées ou en projet d'exploitation, qui pourraient devenir une base départementale de loisirs dans une dizaine d'années.

Cor. NR :
Bernard Fauquembergue